



BOUCLANS

SEPTEMBRE

INFOS

Chers concitoyens,

L'été s'achève. Cette année encore, une période de sécheresse a touché nos territoires et le département vient d'entrer en alerte renforcée. Malgré quelques orages et le retour de la fraîcheur matin et soir, ces signes positifs sont trompeurs et nos nappes phréatiques restent très affaiblies. Cela signifie que notre vigilance ne doit pas baisser et que les mesures de préservation de cette ressource restent d'actualité. Avant de laver nos terrasses, nos voitures, réfléchissons. Cela peut attendre.

La rentrée est donc là. Les enfants sont retournés à l'école, avec quelques pleurs des plus petits, et la joie de retrouver les copains pour les plus grands. Tous ont découvert leur nouvelle cour d'école, plus grande, mieux aménagée, avec de nouveaux espaces de jeux en herbe ou en copeaux de bois, quelques troncs sur lesquels on peut grimper, sauter. Leurs instituteurs leur apprendront bientôt que ces surfaces permettent aussi à l'eau de s'infiltrer dans la terre, ce qui est une bonne chose pour notre planète. Les premiers retours de tous sont positifs, ce nouvel environnement, conçu avec les usagers, leur plaît.

Le bâtiment périscolaire, lui, est entré en fonction avant l'été. Ses installations ont été inaugurées il y a quelques jours en présence du préfet et de plusieurs personnalités officielles qui ont souligné la qualité des réalisations et la pertinence de la démarche environnementale du projet. C'est évidemment une satisfaction pour l'équipe municipale toute entière et pour tous ceux qui ont œuvré depuis plusieurs années à ce résultat. Mais aussi pour tous les bouclanais, tant ce groupe scolaire rénové constitue un des attraits de notre commune. Le projet dans son ensemble aura coûté environ 1 750 000€, subventionnés à 80%. Et malgré la forte inflation depuis 2022, le budget initial a été respecté.

Réaliser un tel investissement à l'échelle d'une commune rurale est aussi rare que sa portée symbolique est forte. En effet, avec l'inauguration, s'achève le temps du projet et s'ouvre celui de l'éducation. Engager un projet scolaire et périscolaire vise en réalité à permettre aux générations futures de bâtir leur avenir personnel, professionnel et citoyen. L'entrée dans la scolarité et la vie en collectivité, c'est sans nul doute la première marche vers l'égalité républicaine. Les temps scolaire et périscolaire sont des moments de transmission du savoir, mais aussi et surtout d'apprentissage du « vivre ensemble ». Permettre aux enfants de développer leur esprit critique et former les citoyens de demain : belle mission, noble et difficile, face aux tempêtes de notre monde et aux errances de notre société.

Il n'était pas possible de convier toute la population à l'inauguration pour des raisons de sécurité et de capacité d'accueil. Aussi a-t-il été décidé d'organiser, au printemps, une journée festive avec les parents d'élèves et les enfants, et pourquoi pas, une journée « portes ouvertes » où chacun pourra venir découvrir ce nouveau bien commun. Bonne rentrée à tous !

Martial HIRTZEL

Calendrier

9 au 15/10 : semaine de la santé mentale organisée par la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs

13/10 : Conseil municipal

13/10 : Assemblée générale des Artistes à la campagne (19 h30 à Breconchaux)

14/10 : Comice à Vauchamps

15/10 : Trail Val de Consolation

18/10 : Don du sang

22/10 : Campagn'trail à Osse

Enquête publique PLUI

Permanences à Bouclans

14/11 : de 14 h à 17 h à la Salle Citoyens

21/11 : de 9 h à 12 h Salle du Conseil municipal

Infos pratiques mairie

Ouverture :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tél. : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans25@orange.fr



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 septembre 2023

Membres présents : S. DENIMAL, V. DUEDE-FERNANDEZ, M. GRUET, F. POUPENEY, F. MANZONI, V. SIMONIN, E. VERDOT et MM C. AURIOL, J. BOURRAT, V. BOUVRESSE, V. BUGNET, G. MICHEL, J.M. ISABEY, M. HIRTZEL

Procurations : C. FERNIOT-PAPILLON A F. POUPENEY, N. DEFASNE A V. SIMONIN, J.PERROT-MINOT A M. HIRTZEL, A. MARTIN A J. BOURRAT ; **Excusée :** O. POMMEY

Secrétaire de séance : M. GRUET

Natura 2000 - Avis défavorable formulé par le conseil municipal pour l'intégration dans le dispositif

Face au projet d'extension du périmètre de Natura 2000, le Comité de pilotage, le directeur de la DDT (*Direction départementale du Territoire*) et le représentant de la Chambre d'agriculture ont organisé une réunion publique d'information à Bremondans le 30 mai dernier, à laquelle les élus et les agriculteurs ont été conviés.

Pour mémoire, la décision d'intégration d'une commune à Natura 2000 revient aux élus par délibération du conseil municipal. Pour autant, un échange avec les principaux intéressés ressortait comme primordial et vivement conseillé.

C'est pourquoi, une réunion de concertation s'est ensuite tenue le 22 juin dernier à Bouclans en présence des agriculteurs de notre commune (*dont la Présidente départementale et le Président national des Jeunes agriculteurs*), de 9 élus et d'un représentant de la chambre d'Agriculture.

Les agriculteurs ont alors exprimé leurs inquiétudes face au projet et leurs craintes dont l'essentiel repose sur le durcissement des conditions d'exploitation alors que leur métier est déjà soumis à des règles strictes en matière de préservation de l'environnement (cahier des charges Comté), et sur l'absence d'information quant aux durcissements futurs annoncés par la DDT et aux parcelles concernées.

Cette volonté d'extension massive est d'autant moins comprise que les espèces à protéger trouvent sur notre secteur des conditions propices à leur existence dans les conditions actuelles d'exploitation. De même, et selon les propos du Comité de pilotage du projet, confirmés par la DDT, la France dépasse d'ores et déjà les objectifs fixés par l'Europe en matière de zonage Natura 2000.

Sur la base des éléments de réflexion rappelés ci-dessus, le conseil municipal a ainsi émis un avis « défavorable » à l'intégration du périmètre envisagé sur la commune de Bouclans dans le projet d'extension Natura 2000, pour les motifs suivants :

- 1/ Le périmètre concerné dans la commune porte essentiellement sur les parcelles situées le long du lit du Gour, mais une parcelle est considérée selon ses limites cadastrales (donc intégralement), ou selon des limites visibles (falaise, route, ...),
- 2/ Il ne sera pas possible de revenir sur une décision d'intégration du périmètre NATURA 2000, et d'en sortir si les conditions de protection changent,
- 3/ L'État (DDT) confirme que les conditions de protection, et donc d'exploitation connues actuellement, se durciront dans le temps, mais n'est pas en mesure de préciser de quelle façon,
- 4/ L'État (DDT) n'est pas en mesure de préciser avant la prise de décision, quelles parcelles sont susceptibles d'être classées « prairies sensibles » et de faire l'objet de conditions d'exploitation restrictives.

Location d'un bureau communal

Il a été donné une suite favorable à la demande de M. Benjamin LALLEMANT, pour la location d'un bureau de 12 m2 à usage professionnel situé au premier étage de l'espace Saint Léger, ainsi que la mise à disposition ponctuelle d'une salle de réunion. Cette mise en location a été faite en concertation avec les représentants de la paroisse et permet à M. LALLEMANT d'exercer son activité sur sa commune de résidence, tout en valorisant un bâtiment communal. Un second local reste à la disposition d'Emmaüs et la petite salle de réunion reste, elle aussi, à la disposition de la paroisse si besoin.

Pour mémoire, les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés à la mairie, sur les panneaux communaux et accessibles en ligne sur le site <http://bouclans.fr> dans la rubrique un clic/ comptes rendus.

Biens sans maître

Un bien sans maître est un bien sans propriétaire connu, ou dont les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans, ou issu d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans sans manifestation d'héritier (délai réduit à 10 ans après 2007). Il appartient à la commune sur le territoire de laquelle il est situé.

Les biens sans maître présumé sur Bouclans représentent une surface totale de 3,84 ha (2,54 ha de terres agricoles, 0,79 ha de vergers et nature et 0,52 ha de forêt).

Enjeux :

Agrandir la forêt communale par des parcelles contiguës

Procéder à des échanges pour une meilleure maîtrise du foncier sur des zones à enjeu (eau, cohérence de la desserte forestière, ...)

Réduire le morcellement foncier forestier

La démarche s'étale sur 2 à 3 ans. Les coûts pour la commune sont dérisoires compte tenu des enjeux (frais administratifs di- vers pour quelques dizaines d'euros).

Il appartient au conseil municipal d'engager la démarche, d'accepter ou pas la pleine propriété des biens et de déterminer leur devenir si l'acceptation de la pleine propriété est votée.

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à l'engagement d'une politique sur les « biens sans maître », avec l'appui de la CCPHD et de l'association des communes forestières du Doubs. Il a nommé Christophe AURIOL référent de la commune auprès des partenaires.

Installation du sonomètre dans la salle de l'espace culturel

Afin de limiter les nuisances sonores des festivités qui peuvent se dérouler au sein de l'espace culturel de Bouclans, un sonomètre a été mis en place. Il s'agit d'un dispositif visuel qui permet d'alerter les occupants du dépassement du niveau de bruit au-delà de 95 décibels (limite légale), puis dans un second temps de couper l'alimentation électrique des prises de courant si récidive. Une mise à jour du règlement des salles communales a été effectuée pour prendre en compte ce nouveau dispositif.

Déjections canines

Vous vous souvenez du slogan « apprenez lui le caniveau » ? Il a plus de 20 ans mais reste malheureusement toujours d'actualité, y compris dans nos petites communes où nos animaux de compagnie sont de plus en plus nombreux. Alors, oui, il n'y a pas toujours de trottoirs et donc de caniveau dans nos rues et surtout, il n'y a pas de véhicules de nettoyage de voiries comme dans les grandes agglomérations ... Néanmoins, avoir avec soi un petit sac et ramasser les déjections de nos toutous est loin d'être insurmontable et notre voisinage et nos employés municipaux ne s'en porteront que mieux ! Un petit geste citoyen au bénéfice de tous et qui ne coûte pas grand-chose si ce n'est un peu d'anticipation ... un petit sac à portée de main !

On compte sur vous !

Rappel : ne pas ramasser les déjections de son chien est une infraction au même titre que l'abandon d'ordures sur la voie publique, et donc passible d'une contravention de 4^e classe punie d'une amende forfaitaire de 135€ - article R.634-2 du code pénal.

Sécheresse

À l'arrivée de l'automne, si les quelques pluies éparses peuvent laisser croire que les épisodes de sécheresse sont loin derrière nous, il n'en est rien puisque, depuis l'arrêté préfectoral du 18 septembre 2023, le département du Doubs est passé en niveau crise.

Petit rappel des bonnes pratiques :

- ◇ Les arrosages restant autorisés se limiteront au strict nécessaire. Les plantations d'arbres, de haies, d'arbustes ... seront reportées.
- ◇ L'utilisation de réserves d'eau de pluie doit être privilégiée lorsqu'il n'y a pas d'interdiction.
- ◇ La ressource en eau de pluie reste une ressource à part entière, en particulier pour les milieux naturels, elle est donc à préserver.
- ◇ Réduire autant que possible la consommation d'eau et le rejet d'eaux usées non traitées.
- ◇ Avant de réaliser des travaux en cours d'eau, veillez à prendre connaissance de la loi sur l'eau.
- ◇ Reporter les travaux non interdits très consommateurs en eau ou produisant des rejets potentiellement nuisibles dans les réseaux ou les cours d'eau : attention, nettoyer votre façade peut avoir des conséquences sur le milieu aquatique
- ◇ Éviter les interventions non indispensables dans le lit mineur. Ne pas circuler dans les cours d'eau en étiage car dommageable pour le lit du cours d'eau.
- ◇ Réduire les prélèvements directs dans les canaux et dans le milieu lorsqu'ils sont autorisés (fragilisation des berges, des digues, impacts sur le milieu ...)
- ◇ Le nettoyage des véhicules et engins professionnels, lorsqu'il est autorisé, est limité strictement au nettoyage des pièces nécessaires au bon fonctionnement (bétonnière, épandeurs ...)
- ◇ En cas de déclenchement du plan canicule, les points de rafraîchissement ne sont pas soumis à cet arrêté, les robinets communaux à boutons poussoirs seront également autorisés.

BOUCLETHON 2023 : APPEL À VOLONTAIRES !

L'équipe du Boucletthon recherche des bénévoles pour tenir divers ateliers permettant d'animer la journée du samedi 9 décembre 2023.

Si vous souhaitez participer à cet acte de solidarité, vous pouvez nous contacter :

- ⇒ par téléphone : 06 89 99 39 59
- ⇒ par mail : vbugnet.mairie@gmail.com

Collecte de bouchons

Nous vous rappelons qu'un conteneur à bouchons (type poubelle grise) est disposé au 2 rue de l'école à Bouclans (à côté de l'ancien bâtiment des kinés). Il sert à collecter les bouchons en plastique et les bouchons en liège (séparément). Les bouchons sont ensuite acheminés à Roche-Lez-Beaupré où les bénévoles de l'association « la croix verte » les trient et les broient afin de revendre la matière obtenue au profit d'action pour le handicap. Retrouvez différentes informations sur le site internet www.lacroixverte.fr

Campagn'trail de l'amicale des pompiers

Les sapeurs-pompiers du premier plateau organisent le Campagn'trail le dimanche 22 octobre à Osse.

Sont proposés :

Un trail avec 3 parcours de 10, 20 et 30 km

2 parcours de randonnée de 10 et 20 km

Tartiflette, petite restauration buvette seront présentes tout au long de la journée.

Les inscriptions se font sur : www.even-outdoor.com

Les horaires de départ sont les suivants :

Parcours 30 km : 8 h 30

Parcours 20 km : 9 h 00

Parcours 10 km : 9 h 30

Randonnées 10 et 20 km : à partir de 9 h 30

Des informations complémentaires sont consultables sur les pages :

Facebook@laCampagn'trail

Instagram@la_campagnhard_fait_son_trail

Spectacle de théâtre en plein air à Saône

Après son succès à la ferme des saveurs, le cours de théâtre de Corinne Méraux, soutenu par Théâtre Envie, mis en lumière par La Dynamique, vous proposent une comédie antique modernisée :

« Lysistrata convoque toutes les femmes pour les convaincre de ne plus dormir avec leurs époux tant qu'ils n'auront pas cessé de faire la guerre ... Il s'ensuit bien des perturbations ... »

C'est à l'origine une comédie d'Aristophane datant de 411 avant JC, mais toujours aussi actuelle ... Un véritable travail d'acteurs a encore été réalisé cette année avec une équipe motivée, pour vous présenter un spectacle de qualité, en plein air.

Trois représentations seront données le vendredi 06 et le samedi 07 octobre à 20h00, puis le dimanche 08 octobre à 14h00, dans un lieu atypique et champêtre :

La ferme de la vie de fer

Chemin de la combe des pommiers

25660 Saône

La boutique sera ouverte au public et il sera possible de s'y restaurer.

Au plaisir de vous rencontrer.

Corinne Méraux et son équipe de choc

Tarifs : adultes 10 euros

enfants 5 euros

Renseignements et réservations : 06.81.41.13.30.



Médiathèque municipale : les rendez-vous à ne pas manquer !

* Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) : mardi 18 octobre à 10h

Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque ! Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés par leur parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s. Séance animée par Myriam Lemerrier (Croqu'livre).



* Éveil musical pour enfants - mercredi 11 octobre à 10h

Bain musical (0-4 ans)

Atelier enfants – parents/adultes - Durée : 45 min.

On plonge dans la musique, nos mains racontent des histoires et mettent en scène notre corps. On découvre la poésie du monde à travers la musique, la liberté de s'exprimer à travers les jeux libres autour des instruments.

Attention : sur inscription uniquement (places limitées)

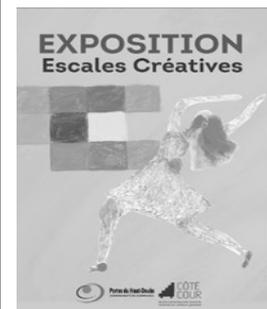
* Café Petites Fugues - samedi 21 octobre à 10h

En vue du festival littéraire itinérant Les Petites Fugues, organisé par l'Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté, l'équipe de la médiathèque vous propose de venir découvrir les livres de l'auteur Aurélien Delseaux, autour d'une boisson chaude !



L'auteur sera par ailleurs reçu à la médiathèque municipale le mercredi 15 novembre à 20h30.

* Exposition : Escales créatives : du 17 au 28 octobre pendant les horaires d'ouverture



Cette exposition itinérante présente les créations plastiques produites lors d'ateliers avec des résidents d'établissements de personnes âgées du territoire, réalisées sous l'encadrement de Jessica Scaranello, attachée aux actions d'éducation artistiques à Côté Cour.

Ce projet est initié par la CCPPHD en partenariat avec Côté Cour, scène conventionnée Art, Enfance, Jeunesse.



Le comice du 14 octobre 2023 se prépare ... venez les aider !

Pour ceux qui auraient oublié, le comice aura lieu à Vauchamps le 14 octobre prochain et, comme vous l'imaginez, l'organisation d'une telle manifestation ne se fait pas sans préparation.

Une jolie petite vache ... en meules de foin ... est déjà prête à faire son show !

L'équipe du comice, avec le soutien de l'association des deux moulins, accueillera avec grand plaisir tout bénévole qui voudra participer aux actions suivantes :

Vendredi 13 octobre : installation des tables, bancs (horaires à définir par le comité organisateur)

Samedi 14 octobre :

- ◇ service du petit déjeuner des agriculteurs : 2 ou 3 personnes de 8h00 à 10h00
- ◇ service du repas : 5 à 8 personnes de 11h00 à 16h00
- ◇ Aide à la buvette en cas de besoin

Dimanche ou lundi : rangement tables, bancs... (Horaires à définir par le comité organisateur)

Pour une bonne organisation des coups de main, merci de bien vouloir vous inscrire, par mail, auprès de Freddy : les2moulins.vauchamps@gmail.com

Un nouvel atelier pour les jeunes de 10 à 13 ans : l'atelier BD !!!!



MARDI
18h-19h30
À BOUCLANS

TARIF
150€ L'ANNÉE
+ ADHESION 15€
À PARTIR DU
12/09/2023

Nouveauté cette année !
Titouan Faivre illustrateur et
auteur de bande dessinée
propose un nouvel atelier pour
les jeunes de 10 à 13 ans !
des crayons, du papier et
l'histoire est lancée !

HELLOASSO / WWW.ARTISTESALACAMPAGNE.FR / FB /
ARTISTESALACAMPAGNE@GMAIL.COM / 0782819634

Nouvelle association dédiée à la course à pied

Son but est de permettre à tout coureur(euse), quel que soit son niveau, de progresser dans sa pratique de la course à pied.

2 entraînements seront proposés aux adhérents, un basé sur le travail de technique et de vitesse et le second sur l'endurance.

La possibilité de courir en groupe permet de se surpasser et d'être en sécurité, notamment en période hivernale.

L'adhésion est de 35 € à l'année.

Contact & renseignements : 06 08 06 99 68

Cimetière

La gestion du cimetière étant informatisée, les emplacements des futures tombes et caveaux ont été pré-identifiés pour tenir compte des contraintes techniques d'intervention des services de pompes funèbres et des surfaces disponibles.

LE DICTON DU MOIS

En septembre, quand tu entends la grive chanter, cherche la maison pour t'abriter ou du bois pour te chauffer.

NOTRE SUGGESTION DE RECETTE

GRATIN DE COURGETTES FAÇON TARTIFLETTE



1 kg de courgettes



3 gros oignons



20 cl de crème fraîche



500 g de reblochon



200 g de lardons fumés



sel et poivre

Couper les courgettes non pelées en rondelles d'environ 5 mm d'épaisseur, puis les faire dorer 10 minutes à la poêle, en veillant à ce qu'elles restent fermes.

Faire ensuite revenir les oignons et les lardons.

Dans un plat à gratin, alterner plusieurs couches de courgettes et mélange oignons et lardons avec le reblochon.

Enfourner pendant environ 25 à 30 minutes à 180°C (Thermostat 6).

À servir chaud avec une salade.

Rentrée scolaire

Le 4 septembre dernier a eu lieu la rentrée des 97 élèves de l'école primaire.
Ils se répartissent comme suit dans les différents niveaux de scolarité de l'établissement :

- ⇒ 23 élèves dans la classe de Mme Émilie HENRY (9 en petite section, 9 en moyenne section et 5 en grande section)
- ⇒ 24 élèves dans la classe de Mme Nathalie CONCHE (12 en grande section et 12 en CP)
- ⇒ 22 élèves dans la classe de M. Émile ROSSIGNOL, directeur de l'école (9 en CE1 et 13 en CE2). La classe est prise en charge par Mme Margot DROCZINSKI tous les lundis, jour de décharge du directeur.
- ⇒ 28 élèves dans la classe de M. Jean-Luc ANDRÉ (12 en CM1 et 16 en CM2)

Les enfants ont pu découvrir leur nouvelle cour, agrandie, fonctionnelle. Les enfants ont désormais beaucoup de choix pour passer le moment de récréation de façon ludique. Par ailleurs, le "plateau" est à nouveau utilisable lors des récréations car de nouveaux buts avec filets ont été installés à la rentrée. Les élèves sont ravis !

Inauguration du terrain de pétanque après travaux

C'est au cours d'une belle soirée d'été, le 17 août, que s'est déroulée à l'initiative des boulistes de Bouclans l'inauguration du nouveau terrain de pétanque en la présence du maire de notre village et du président des Amis du Gour, Georges MAGNIN ainsi que de toute l'équipe des joueurs de pétanque, adhérents de l'association des Amis du Gour.

Un grand merci est adressé aux joueurs pour leurs participations financières et manuelles qui ont permis de finaliser le terrain (marquage des pistes, fixation des poutres au sol, signalisation, ...)

Un repas convivial a clôturé cette soirée !

Il est utile de rappeler que le terrain est disponible et accessible à tous, dans le respect de son utilisation.



Bienvenue au nouvel adjudant de la brigade de gendarmerie de Bouclans

M. AHCÈNE DJENNAT a pris tout dernièrement le commandement de notre brigade composée de 7 gendarmes.

Originaire de la Rochelle, il a déjà bien voyagé puisqu'en poste en Guyane avant son affectation à Bouclans.

Nous lui souhaitons une bonne adaptation à notre climat un peu hivernal ... ☺

COMICE DU PREMIER PLATEAU

SAMEDI 14 OCTOBRE 2023

BOUCLANS VAUCHAMPS

BUVETTE REPAS SUR RÉSERVATION

ENTRÉE GRATUITE

9H30 - CLASSEMENT DES ANIMAUX

12H00 - DÉFILÉ DES VEUX AVEC LES ENFANTS

12H30 - PRIX SPÉCIAUX

14H30 - DISCOURS DES OFFICIELS VIN D'HONNEUR

15H30 - DÉFILÉ DES LAURÉATES

NOS BELLES MONTBÉLIARDES SONT DE SORTIE

RÉSERVATION DES REPAS APRÈS 17H30 VERS :
FREDDY AU 06 48 22 74 03
ANNIE AU 03 81 26 77 05
JOELLE AU 06 20 31 31 56

FRANÇIS-COWYS